



BILAN RÉGIONAL

ANNÉE
2021

EN RÉGION PAYS DE LA LOIRE

- 1 | Focus sur la vie régionale de l'UDES
- 2 | Des projets portés par l'UDES et ses partenaires en 2021
- 3 | Une représentation active auprès des pouvoirs publics
- 4 | Des instances investies pour représenter les employeurs de l'ESS
- 5 | Et après ? Les perspectives pour l'année 2022



FOCUS SUR LA VIE REGIONALE DE L'UDES

Mandaté depuis le 1^{er} janvier 2020, le Collège régional de l'UDES, la délégation et le **délégué**, [Marc MARHADOUR](#), sont les garants de la promotion, du positionnement et des missions de l'UDES en Pays de la Loire notamment auprès des pouvoirs publics.

Tout au long de l'année 2021, le Collège régional s'est réuni six fois pour faire le point sur les actualités des branches professionnelles et celles des instances régionales au sein desquelles l'UDES siège par le biais de ses mandataires.

Cette année a aussi été la concrétisation de l'action initiée en 2019 sur la question de l'attractivité des métiers exercés dans l'ESS à travers la mise en œuvre du plan d'actions Avenir(s) Solidaires, élaboré fin 2020.



[Téléchargez le livret régional Pays de la Loire](#)

En mai 2021, les membres du Collège régional ont pu être formés aux impacts du numérique sur les conditions de travail dans le cadre d'une présentation de l'EDEC¹ national, [ESS'calier numérique](#).

Le développement de la région UDES Pays de la Loire est accompagné par [Solène VEROT](#), Assistante territoriale de l'UDES Pays de la Loire et par [Charles BOZONNET](#), Chargé d'animation et de développement territorial.

DES PROJETS PORTES PAR L'UDES ET SES PARTENAIRES EN 2021

A la suite de la réalisation d'un contrat d'étude prospective (CEP) en 2019 sur la question de l'attractivité des métiers exercés dans l'ESS, l'UDES et ses partenaires ont élaboré un plan d'actions concret, baptisé Avenir(s) Solidaires, pour outiller les salariés, les dirigeants et les employeurs et ainsi leur permettre de faire face aux mutations économiques, sociales et environnementales à venir tout en proposant un modèle de société plus social et solidaire.

Ce projet a été piloté par l'UDES, en lien avec les partenaires sociaux (CFDT, CGT, CFTC et CFE-CGC), au sein de l'espace régional de dialogue social (ERDS). Il a réuni l'ensemble des

¹ EDEC – Engagement pour le développement de l'emploi et des compétences

acteurs de l'emploi et de la formation tels que l'Etat, la Région, l'OPCO Santé, UNIFORMATION, l'Afdas, Pôle emploi, la CRESS, et s'inscrit dans la stratégie régionale de l'économie sociale et solidaire (SRESS).

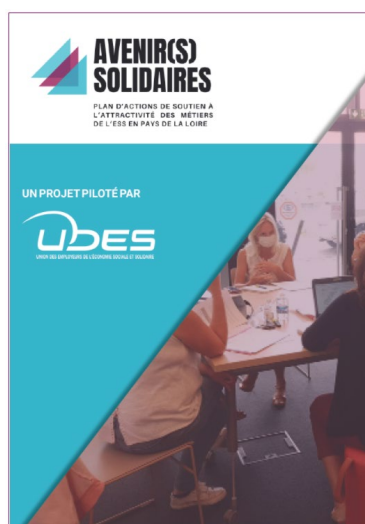
En 2021, l'UDES et ses partenaires ont déployé sur toute la région des Pays de la Loire ce plan d'actions. Dans cette logique, l'Union s'est ouvert à de nouveaux partenariats, comme l'ARACT, le CNAM ou encore France Active, dont l'activité est en lien avec les actions d'Avenir(s) Solidaires.

Ce plan d'actions s'articule en 3 axes :

- **L'affirmation d'une identité employeur de l'ESS ;**
- **L'amélioration de l'employabilité des personnes ;**
- **Le soutien aux emplois et aux projets en développement dans l'ESS.**

Et il se décline en 7 actions :

- Accompagner les structures à évaluer l'impact social de leur activité grâce à l'outil de mesure VALOR'ESS développé par l'UDES ;
- Faciliter le transfert d'innovations managériales sur la qualité de vie au travail entre les structures ligériennes de l'ESS ;
- Développer un programme de formations autour des compétences transversales communes à l'ESS ;
- Promouvoir les métiers à forts enjeux d'attractivité exercés dans l'ESS ;
- Valoriser et développer l'apprentissage auprès des employeurs de l'ESS ;
- Créer une cellule d'appui et de soutien économique afin de préserver les emplois et l'activité dans l'ESS ;
- Mettre en place un Club Entreprises de l'ESS pour soutenir les employeurs et les porteurs de projet et ainsi contribuer au développement local du territoire.



Plus d'informations sur ce plan d'actions Avenir(s) solidaires via [le livret de présentation](#).

Action 1 : Accompagner les structures de l'ESS à évaluer l'impact social de leur activité

Animées par le cabinet **(IM) PROVE**, expert de l'évaluation de l'impact social, et basées sur l'outil **Valor' ESS** développé par l'UDES, cinq sessions de formation ont eu lieu au cours du dernier trimestre de l'année 2021 en Pays de la Loire. Au total, c'est une vingtaine de structures volontaires qui ont bénéficié de ces formations, prises en charge intégralement par

le FSE, et qui ont pu se lancer dans une démarche de premier pas de mesure de l'impact social de leurs pratiques et de valorisation de leur raison d'être.

L'UDES souhaite désormais pérenniser cet accompagnement qui dépasse la simple « sensibilisation » et permettre à d'autres structures volontaires de bénéficier de ces formations.

Par ailleurs, en mai 2021, l'UDES et la CRESS ont co-organisé avec l'entreprise solidaire d'utilité sociale IMPACT TRACK et l'association RSCOP une web-conférence sur l'engagement sociétal des structures de l'ESS et la mesure de leur impact social. L'objectif était de présenter aux employeurs les outils et les accompagnements existants et leur permettre de valoriser, par la suite, leur engagement et l'impact positif de leur activité auprès des salariés, des publics visés et/ou des bénéficiaires et également, auprès des institutionnels et autres acteurs économiques et financiers du territoire.

Action 2 : Faciliter le transfert d'innovations managériales sur la qualité de vie au travail

Cette action portée par l'UDES aux côtés de l'ARACT et du CNAM consiste en une formation-action des structures de l'ESS dont le but est de favoriser les transferts d'innovations managériales en matière de qualité de vie au travail et de « marque employeur ».

Ce parcours de formation-action, actuellement encore dans l'attente de financements complémentaires pour pouvoir être mis en œuvre, ciblera des structures ligériennes issues de secteurs d'activité couverts par l'ESS avec, dans un premier temps, une priorité donnée aux structures de plus de 20 salariés et dont le degré de maturité sur le sujet est relativement élevé.

Cette action prendra la forme de 5 ateliers collectifs, chacun composé de 5 à 6 structures, soit de 5 à 6 trinômes paritaires représentés à chaque fois par un salarié, un membre de la gouvernance et un membre de la direction, de 3 intersessions individuelles et d'un suivi personnalisé sur 7 à 9 mois. L'accompagnement sera centré sur la qualité de vie au travail et la qualité du management. Ces ateliers collectifs et participatifs reposeront véritablement sur l'échange, le partage et la co-construction entre pairs.

Action 3 : Développer un programme de formations autour des compétences transversales communes à l'ESS

Cette année, l'UDES et les OPCO de l'ESS (Afdas, Uniformation et Opco Santé) ont élaboré un programme de formations destiné aux salariés, cadres, dirigeants et employeurs bénévoles de l'ESS autour de compétences clés de l'ESS en termes de transversalité : **le numérique, la communication, la gestion de projet, la stratégie partenariale, la mesure de l'impact social, la transition écologique et le management.**

Ce programme, soutenu par l'Etat dans le cadre d'un Accord de Développement de l'Emploi et des Compétences, a été travaillé en concertation avec les partenaires sociaux et répond à un enjeu majeur d'attractivité des métiers de l'ESS : **l'employabilité des personnes.**

En septembre 2021, l'UDES a publié un appel d'offres pour sélectionner les organismes de formation les plus enclins à déployer ces formations en Pays de la Loire. Suite à une pré-sélection sur la base de critères pré-définis, des auditions ont été organisées. Ainsi, ce sont **Les Ecossolies, La Boussole, le CNAM des Pays de la Loire et le réseau des MFR** qui ont été retenus pour mettre en œuvre sur les trois prochaines années ce programme dans toute la région.

Action 4 : Promouvoir les métiers à forts enjeux d'attractivité exercés dans l'ESS

Sur cette action de promotion des métiers exercés dans l'ESS, l'enjeu est de faire face aux pénuries de main-d'œuvre et aux difficultés de recrutement que rencontrent les employeurs de l'ESS.

L'année 2021 a été l'occasion de faire découvrir ou redécouvrir l'action que veut mener l'UDES sur cette thématique aux acteurs de l'emploi. Pôle Emploi, l'Association pour l'Emploi des Cadres (APEC), les Missions locales et le Collectif emploi de Nantes sont des partenaires incontournables de l'UDES pour la bonne mise en œuvre de cette action et pour faire le lien entre les employeurs de l'ESS et les personnes en recherche d'emploi, les personnes en reconversion professionnelle et les jeunes.

Dans ce cadre, l'UDES et la CRESS ont d'ailleurs co-organisé, avec le soutien de l'Etat, un webinaire en juin 2021 afin de promouvoir les Parcours Emploi Compétences Jeunes de moins de 26ans.

Action 5 : Développer l'apprentissage auprès des employeurs de l'ESS

En novembre 2021, l'UDES a organisé les Rencontres de l'apprentissage dans l'ESS au CNAM d'Angers. Le but de cette matinée était de valoriser le dispositif auprès des employeurs de l'ESS. Cet événement, qui s'est inscrit dans le cadre de la prolongation jusqu'en juin 2022 des aides du Gouvernement, a été organisé dans un contexte économique et sociétal dans lequel l'apprentissage se révèle être un levier de recrutement majeur dans l'ESS et de pérennisation des métiers.

Au cours de cette matinée, qui a réuni une vingtaine de CFA et de structures employeuses, la DREETS, les trois OPCO de l'ESS ainsi que deux CFA du territoire ont précisé leur rôle respectif dans le processus de recrutement d'un apprenti, notamment en ce qui concerne :

- l'évaluation de son besoin en compétences en tant qu'employeur ;
- la mise en adéquation de son besoin avec l'offre de formation ;
- le tutorat ;
- la prise en charge financière du contrat d'apprentissage ;
- l'identification des candidats ;
- la procédure administrative ;
- la valeur ajoutée de l'apprentissage pour la structure...

Dans une seconde partie, des employeurs de l'ESS ont partagé avec les participants leur retour d'expérience sur la mise en œuvre de l'apprentissage au sein de leur structure : leurs motivations premières, les freins qu'ils ont rencontrés, les avantages qu'ils trouvent à l'apprentissage et les conseils qu'ils peuvent donner.

[Découvrez le replay de ces Rencontres de l'apprentissage dans l'ESS](#)

Action 6 : Créer une cellule d'appui économique pour préserver les emplois et l'activité

En juillet 2021, l'UDES, la CRESS et France Active ont co-organisé un webinaire sur les dispositifs d'aide et d'accompagnement des structures de l'ESS disponibles sur la région des Pays de la Loire. Dans la continuité du webinaire sur les aides financières qui a eu lieu en mars de la même année, et qui a lui aussi été co-organisé avec la CRESS, ce second webinaire a permis aux employeurs de l'ESS de prendre connaissance, pour certains, des dispositifs existants et pour d'autres, de prendre conscience de leur efficacité et de leur nécessité pour faire face aux difficultés économiques liées à la crise sanitaire. Plusieurs

acteurs de l'accompagnement étaient présents ce jour-là parmi lesquels le Centre d'Information sur la Prévention des difficultés des entreprises de Loire-Atlantique (CIP).

[Découvrez le replay de ce webinaire](#)

Afin de poursuivre cette action et de continuer de soutenir les employeurs de l'ESS dans le contexte actuel, l'UDES et la CRESS ont mis en place un [atelier participatif en octobre 2021](#) pour réfléchir avec les employeurs aux situations qui doivent alerter et aux bons réflexes à adopter pour faire face aux difficultés.

Cette matinée a permis de souligner l'importance de réagir vite et d'être accompagné pour bénéficier des conseils et des solutions les plus adaptés à la situation et à l'état de santé économique et financier de la structure. L'atelier a rassemblé autour de la table 20 participants dont 13 structures employeuses. Les employeurs ont été accompagnés, tout au long de la matinée, dans leur réflexion par France Active, la Caisse d'épargne, un expert-comptable et un administrateur judiciaire. Un employeur, ayant connu des difficultés auxquelles lui et son équipe ont su faire face, a accepté de livrer son témoignage aux participants.

Action 7 : Mettre en place un Club Entreprises de l'ESS pour soutenir les employeurs et les porteurs de projet

En 2021, l'UDES a réfléchi à l'objectif de la mise en place ce Club Entreprises. Ce dernier permettra de mettre en réseau les employeurs de l'ESS et de leur mettre à disposition les bonnes informations ainsi que toute l'offre de services de l'UDES. Il sera pensé de façon étroite avec les syndicats membres de l'UDES et en lien avec les réseaux de l'ESS régionaux afin de ne pas multiplier les initiatives.

Le suivi régional de la situation sanitaire et économique

Depuis le début de la crise, l'UDES se mobilise pour relayer les préoccupations des employeurs de l'ESS et alerter les pouvoirs publics sur les grandes difficultés engendrées par cette situation exceptionnelle.

En complément de la très forte implication nationale de l'Union, la délégation régionale a été appelée tout au long de l'année à participer activement aux différentes cellules et réunions de crise créées en Pays de la Loire. Ces réunions ont très régulièrement réuni autour d'une même table l'Etat, par le biais de la DREETS, de la DRAJES et du SGAR mais aussi le Conseil régional ainsi que l'ensemble des têtes de réseaux de l'ESS et les acteurs économiques du territoire. L'objectif a été d'apporter des réponses adaptées aux structures de l'ESS. Le Conseil régional a d'ailleurs longtemps mis en place une cellule régionale dédiée à l'ESS.

L'UDES a initié une rencontre fin janvier 2021 avec le Sous-Préfet à la Relance pour échanger sur le déploiement du Plan de Relance en Pays de la Loire et la manière dont les acteurs de l'ESS pouvaient s'en saisir en démontrant la capacité de rebonds de l'ESS en dépit de la crise sanitaire et économique.

Cette rencontre s'est renouvelée en juillet 2021 pour suivre la mise en œuvre du Plan de Relance et les enjeux des différentes branches professionnelles de l'ESS. Dans cette logique, l'UDES a aussi pu participer aux comités de pilotage et de suivi du Plan de Relance auprès des acteurs institutionnels et économiques du territoire ligérien.

L'UDES a également participé tout au long de l'année au point mensuel institué par le Préfet réunissant l'ensemble des acteurs économiques de la région afin de suivre la mise en œuvre du Plan de relance.

Une mobilisation active lors des élections régionales et départementales

D'autre part, dans le cadre des élections régionales et départementales en juin 2021, l'UDES au niveau national a formulé plus de 70 propositions afin que les exécutifs régionaux et départementaux puissent s'engager à participer au développement de l'emploi local, encourager la formation et soutenir l'activité des structures de l'ESS. [Des rencontres avec les têtes de liste ont été organisées sur tout le territoire.](#)

Cette échéance électorale a permis d'amorcer des liens nouveaux avec les exécutifs territoriaux.

DES INSTANCES INVESTIES POUR REPRESENTER ET DEFENDRE LES EMPLOYEURS DE L'ESS

D'une part, en Pays de la Loire, l'UDES mandate **23 employeurs** dans **15 instances régionales et départementales**. Ce sont le Conseil Economique Social et Environnemental Régional (CESER), le Comité Régional pour l'Emploi, la Formation et l'Orientation Professionnelle (CREFOP), la Chambre Régionale de l'ESS (CRESS), le Carif-Oref, les conseils de prud'hommes ou encore les Observatoires Départementaux du Dialogue Social et de la négociation collective (ODDS).

L'UDES mandate également **10 conseillers prud'hommes** dans les **8 conseils régionaux**.

Retrouvez l'annuaire présentant les instances investies par l'UDES en Pays de la Loire et nos représentants qui y siègent.



[Téléchargez l'annuaire des mandataires de l'UDES en Pays de la Loire](#)

ET APRES ? LES PERSPECTIVES 2022

En 2022, l'action régionale de l'UDES va se poursuivre. La délégation régionale va œuvrer pour que l'ESS puisse proposer des outils aux employeurs de l'ESS pour leur permettre de

faire face aux difficultés de recrutement qui augmentent mais également pour les aider à anticiper la sortie de crise et les accompagner dans le développement de leurs activités.

Concrètement, afin de promouvoir l'engagement des employeurs de l'ESS dans la transition écologique par exemple, l'UDES entend mettre en avant et accompagner le développement des pratiques innovantes sur le sujet. Ainsi, des rencontres régionales avec des employeurs de l'ESS engagés dans la transition écologique seront organisées. Elles permettront d'impulser une dynamique forte entre partenaires en développant à l'issue un kit de l'employeur de l'ESS engagé dans la transition écologique.

Ce kit proposera, sous la forme d'un guide numérique et papier, et à travers des fiches pratiques facilement mobilisables par les employeurs et les salariés de l'ESS, un cadrage juridique sur les obligations et les capacités d'initiatives, en tant qu'employeur de l'ESS, pour agir en faveur de la transition écologique. Il proposera également des zooms sur les initiatives primées lors des rencontres précédemment citées afin de valoriser les pratiques innovantes et inciter à passer à l'action.

En ce qui concerne le soutien aux structures de l'ESS, l'UDES souhaite mettre en place un Club Entreprises de l'ESS organisé autour de rencontres avec des partenaires et d'événements communs qui permettront de :

- Mettre en relation les porteurs de projet et les employeurs de l'ESS ;
- Organiser des visites d'entreprises pour donner à voir des secteurs et des métiers de l'ESS et de son mode de fonctionnement ;
- Partager entre pairs des expériences, des informations et des points de vue ;
- Faire bénéficier les membres de ce Club de l'offre de services que propose l'UDES et ses partenaires ;
- Faire intervenir des experts sur différents sujets pour lesquels les employeurs de l'ESS pourraient être intéressés.

L'UDES a également l'intention de réitérer avec la CRESS l'organisation d'ateliers participatifs entre les employeurs de l'ESS et les acteurs de l'accompagnement pour prévenir les difficultés économiques. Un guide sera réalisé pour promouvoir les solutions et les dispositifs de notre réseau de partenaires : du conseil en passant par l'accompagnement en ingénierie jusqu'aux prêts en fonds propres ou quasi-fonds propres.

Dans la logique de rendre attractifs les métiers exercés dans l'ESS, l'UDES participera à des job dating et des rencontres plus globales organisés par les acteurs de l'emploi et ceux de la formation.

Ainsi, le 27 janvier 2022, l'UDES participera à la Journée de l'ESS qu'organise l'APEC. L'Union souhaite de plus renouveler les Rencontres de l'apprentissage pour continuer d'acculturer les employeurs de l'ESS à ce dispositif. En 2022, des outils de promotion et de communication seront réalisés (guides, webinaires, podcasts, vidéos de visites d'entreprises, vidéos ou fiches métiers, témoignages...) et mobilisables par les partenaires dans le cadre d'actions menées autour de l'attractivité des métiers en direction du grand public (salons de l'emploi, salons étudiant...).

Nous remercions nos partenaires en région

Nos partenaires



Avec le soutien de

